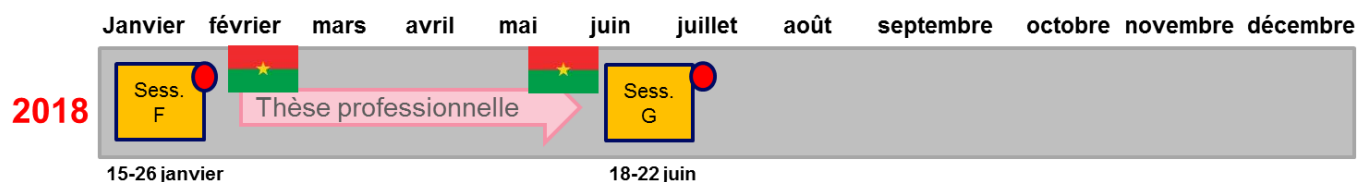
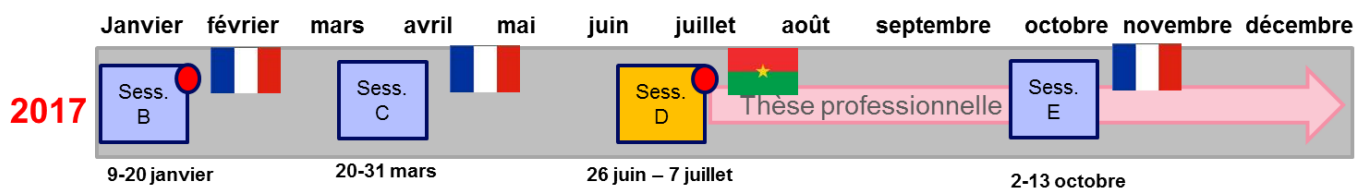
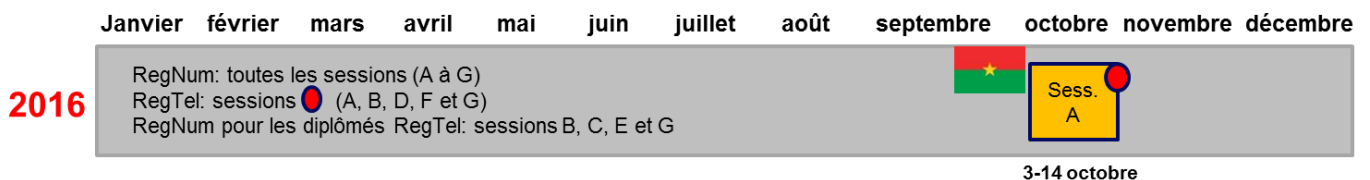


Session	Sem	Période	Thème	Lieu	Dates prévisionnelles	Reg Tel	Reg Num	RegNum Dipl RegTel
A	1	T	Mise à niveau	Ouaga	Du 3 octobre au 14 octobre 2016	■	■	■
A	2	T	Économie des réseaux et économie de la concurrence	Ouaga		■	■	■
B	3	T+3	Économie numérique et économie numérique internationale	Paris	Du 9 janvier au 20 janvier 2017	■	■	■
B	4	T+3	Les outils de la régulation des réseaux 1 : l'entrée sur les marchés, la qualité de service	Paris		■	■	■
C	5	T+6	La régulation de l'internet	Paris	Du 20 mars au 31 mars 2017	■	■	■
C	6	T+6	La régulation des contenus	Paris		■	■	■
D	7	T+9	Les outils de la régulation des réseaux 2 : la régulation du marché de gros	Ouaga	Du 26 juin au 7 juillet 2017	■	■	■
D	8	T+9	Les outils de la régulation des réseaux 3 : la régulation du marché de détail, déploiement des réseaux et service universel	Ouaga		■	■	■
E	9	T+12	La protection de la vie numérique	Paris	Du 2 octobre au 13 octobre 2017	■	■	■
E	10	T+12	Articulation de la régulation de l'économie numérique avec les politiques publiques	Paris		■	■	■
F	11	T+15	Les outils de la régulation des réseaux 4 : la gestion du spectre	Ouaga	Du 15 janvier au 26 janvier 2018	■	■	■
F	12	T+15	Les outils de la régulation des réseaux 5 : les décisions du régulateur	Ouaga		■	■	■
G	13	T+21	Soutenance des thèses professionnelles	Ouaga	18-22 juin 2018	■	■	■



Vos contacts:

- A télécom ParisTech:
 Madame France Lamiscarre
 46 rue Barrault F-75634 Paris Cedex 13
 Tél : +33 1 45 81 70 72
france.lamiscarre@telecom-paristech.fr
- A l'Arcep du Burkina Faso:
 Madame Carole Kanmouni
 01 BP 6437 Ouagadougou (Burkina Faso)
 Tel + 226 50 37 53 60 / 61
 Mob: +226 70 22 05 22
 Email : carole.kanmouni@arcep.bf
- Pour des informations sur le cursus:
laurent.gille@telecom-paristech.fr

Modalités financières :

Les frais de scolarité des formations de Télécom ParisTech ont été harmonisés. Ils sont calculés sur la base de 200 euros par jour de formation, soit 1000 euros par semaine. Les frais de scolarité sont donc les suivants pour la promotion 2016-2018:

- Pour le **mastère RegNum, 65 jours de formation, soit 13 000 euros**
- Pour le **badge RegTel, 45 jours de formation, soit 9 000 euros**
- Pour le **mastère RegNum ouvert aux personnes déjà diplômées du Badge RegTel, 35 jours de formation, soit 7000 euros.**

Ces frais s'entendent hors taxes de toutes natures

Payables à hauteur de 50% le 1er septembre 2016 et 50% le 1^{er} juin 2017, par virement bancaire auprès de l'Arcep du Burkina Faso.

Les frais incluent l'ensemble des frais pédagogiques, les pauses café et les déjeuners en groupe à midi.

Les participants conservent à leur charge les frais de transport et les frais d'hébergement sur les deux sites de la formation, Paris 13^{ième} et Ouagadougou Quartier Ouaga 2000.

Candidatures

Les candidatures pour la session 2016-2018 (septembre 2016 à juin 2018) sont reçues jusqu'au 15 juin 2016.

Les dossiers devront comprendre:

- Une fiche individuelle de renseignement à remplir et à renvoyer scannée:
[Fiche individuelle de candidature - RegNum RegTel](#)
- Un CV comprenant:
 - des informations d'état civil (coordonnées)
 - Les diplômes obtenus avec mention des établissements les ayant délivrés
 - Le descriptif des emplois actuel et passés
 - la position actuellement occupée
- Une lettre de motivation indiquant la formation demandée (RegTel ou RegNum)
- Des lettres de recommandation
- La copie scannée des diplômes universitaires obtenus (au moins le plus élevé)
- Une attestation de financement de l'employeur (Si celle-ci ne peut être établie avant l'admission, celle-ci sera conditionnée à cette attestation).
- La copie du passeport et une photo d'identité

Ces documents doivent être envoyés par mail **de façon groupée** avant le 15 juin 2016 à:

laurent.gille@telecom-paristech.fr